

Montréal, 29 août 2018

Communiqué de presse

Un projet de restauration unique pour les tortues menacées à Saint-Georges-de-Clarenceville

C'est avec fierté que l'organisme de bienfaisance Conservation de la nature Canada (CNC) et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) célèbrent l'achèvement d'importants travaux de restauration réalisés en Montérégie, en collaboration avec la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Ceux-ci ont permis d'améliorer l'habitat d'espèces en situation précaire et d'implanter un site de démonstration et de recherche portant sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

« Dans le cadre de cette collaboration exceptionnelle entre CNC et le MFFP, une terre agricole protégée située à Saint-Georges-de-Clarenceville a bénéficié de l'expertise de plusieurs équipes de professionnels afin d'en faire un lieu de haute valeur écologique, explique Joël Bonin, vice-président associé à CNC, au Québec. Ce projet joue un rôle de premier plan dans la protection d'une espèce emblématique de la région, la tortue-molle à épines, désignée menacée au Québec et au Canada, ainsi que de sa cousine, la tortue géographique, également en situation précaire. Nous espérons que cette initiative inspirera d'autres agriculteurs à contribuer à leur tour à la protection de notre biodiversité. »

Si l'on pouvait autrefois l'apercevoir dans la rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent et la rivière Richelieu, la tortue-molle à épines ne peut aujourd'hui être observée qu'au lac Champlain, où des efforts importants sont mis en place pour sa protection. La restauration de cette terre agricole et de ses milieux humides fait donc partie d'un ensemble de mesures visant à assurer la survie de l'espèce.

Le premier volet du projet a permis de restaurer un étang agricole, qui possède maintenant toutes les caractéristiques nécessaires pour fournir aux tortues un lieu de repos et d'alimentation adapté à leurs besoins. Les efforts de CNC et du MFFP ont d'ailleurs été récompensés dès ce printemps ; plusieurs tortues géographiques et une tortue-molle à épines ont été observées dans les bassins. Ceux-ci ont été dotés de buttes, de fosses, de canaux, de billots de bois et de pierres plates pour permettre aux tortues de s'exposer au soleil.

Le second volet du projet vise à expérimenter et à faire connaître différentes pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Mentionnons notamment la mise en place d'un système agroforestier expérimental unique au Québec comportant quatre essences d'arbres indigènes. Grâce à sa mise en œuvre et au recours à des méthodes de culture innovatrices avec l'aide d'un agriculteur de la relève, le projet protège non seulement ces tortues rares, mais aussi les autres espèces qui fréquentent les champs, les forêts et les étendues d'eau de ce secteur agricole.

« Après plus de 20 ans d'efforts en conservation et en acquisition de connaissances sur les espèces fauniques en situation précaire au lac Champlain, le Ministère contribue encore davantage par cet aménagement faunique à l'amélioration d'un habitat majeur de la tortue-molle à épines. L'adoption de nouvelles pratiques agricoles et forestières, à l'instar du présent système agro-forestier, fait la démonstration que cette approche est compatible avec la conservation tout en ayant un impact positif sur la qualité de l'eau ainsi que sur la santé des écosystèmes et de la population », a indiqué Jean-Philippe Détolle, directeur général du secteur métropolitain et sud au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

« La collaboration entre les acteurs du projet est très inspirante, estime Carlo Gagliardi, directeur général de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. L'initiative de CNC et du MFFP s'inscrit parfaitement dans la mission de la Fondation, puisqu'elle vise un milieu naturel précis et qu'elle entraîne un gain environnemental important, en plus de sensibiliser et d'engager la collectivité », conclut-il.

Remerciements

En plus de la précieuse contribution du MFFP, ce projet est rendu possible par le financement d'Environnement Canada par l'entremise du Fonds national de conservation des milieux humides, de la Fondation de la faune du Québec, de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et du U.S. Fish and Wildlife Service.

Nous remercions également les entreprises Terraformex, PNG, Amphibia-Nature et CLG AGFOR ainsi que l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi et l'Équipe de rétablissement de la tortue-molle à épines pour la conception et la réalisation du projet. Nous souhaitons aussi reconnaître les contributions de Graymont, de Beaudoin Excavation et de monsieur Arnold Reynolds.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs assume la gestion durable des forêts publiques, de la faune et de parcs sur un territoire de 1 700 000 km² au bénéfice des citoyens du Québec. Particulièrement dans le sud du Québec, le Ministère vise à assurer à long terme le maintien de la biodiversité et la conservation des espèces et des habitats tout en favorisant la productivité des écosystèmes. Pour accroître la création de richesse collective générée par la faune et ses habitats, il collabore avec de multiples partenaires du milieu. La connaissance, la collaboration et l'innovation sont des intrants essentiels à une meilleure utilisation et à une plus grande protection de ce patrimoine. Le Ministère met donc en œuvre une approche de proximité favorisant la collaboration des citoyens à la protection de la faune et de ses habitats.

L'organisme de bienfaisance Conservation de la nature Canada (CNC) est le chef de file au Québec en matière de protection des milieux naturels en terres privées, ainsi que des animaux et des plantes qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont protégé plus de 1,1 million d'hectares de sites exceptionnels au pays, dont 45 000 au Québec. CNC conserve chaque jour de nouveaux territoires grâce à la collaboration de particuliers, de propriétaires fonciers, d'entreprises, de groupes de conservation, de communautés locales et de gouvernements. C'est en acquérant et en protégeant ces milieux naturels qu'il est possible de les rendre accessibles aux générations présentes et futures. Pour en savoir plus, visitez conservationdelanature.ca .

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2017, la Fondation a accordé 14,8 millions de dollars à 272 projets

mis en œuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à un peu plus de 48 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, visitez le www.hydroquebec.com/fondation-environnement .

Relations de presse

Elizabeth Sbaglia, directrice des communications
Tél. : 1 877 876-5444, poste 6240 | C : 514 996-4440
elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca 

Diane Lamarche, conseillère en communication
Direction générale du secteur métropolitain et sud
Tél. : 514 873-2140, poste 240
Courriel : diane.lamarche@mffp.gouv.qc.ca 

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
Tél. : 514 289-5384
Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca 